

CP 332

332.00.10 – Chambre des Milieux d’Accueil de l’Enfance

332.00.20 – Chambre des établissements d’Aide Sociale et Soins de Santé



**FORMULAIRE SIGNALANT
L'ABSENCE D'UN
TRAVAILLEUR MARIBEL**



Référence de votre dossier à rappeler dans tout courrier adressé au Fonds Social

Identification de l'institution	
N° d'inscription à l'ONSS	

Personne de contact

Nom et prénom	
Téléphone	
E-mail	

Travailleur absent

Nom, prénom	
Date d'engagement	
Raison de l'absence	
Temps de travail (ETP)	
Date de début	
Date de fin (si connue)	

Remarque : La date de début d'absence est la date à partir de laquelle le travailleur ne preste plus et n'est plus rémunéré (la période de salaire garanti n'est pas une absence).